



Tubize, le 09/11/2012

Monsieur Paul Dewil
S.P.W. / DGO2
Président du groupe transversal « inondations »
Boulevard du Nord n°8 - 5000 Namur

Monsieur,

Les inondations du jeudi 4 octobre 2012 qu'ont connu les riverains du Hain et plus particulièrement au hameau du 45 et du Rogissart (voir photos 1-2-3-4 en pièces jointes) ont amené un journaliste de la télévision locale de « TVCOM » à vous poser plusieurs questions.

Votre interview est facilement accessible sur google » via le lien: « Tubize : prévention inondations-TVCOM » www.tvcom.be/index.php/info/news/9418 »

En voici le contenu:

Le journaliste : « les balises ressembleront à cela, deux cylindres pour mesurer les précipitations sur le bassin du Hain, une sera installée à Braine le Château et l'autre à Lillois. Auparavant on assimilait les précipitations du Hain à celles de la Samme et de la Senne, deux autres cours d'eau, or lors des dernières inondations, la quantité de pluie tombée était fort différente entre les deux bassins hydrographiques, avec cette information on va pouvoir agir sur quoi ? »

Mr. Dewil : « on va pouvoir mieux agir sur le niveau dans le canal Bruxelles/Charleroi. »

Le journaliste : « un canal qui a aussi des conséquences sur les inondations ? »

Mr. Dewil : « mais c.a.d. c'est surtout un canal qui peut jouer un rôle d'immense bassin d'orage, aussi bien dans le bief Ronquières/Ittre que dans le bief Ittre/Lembeek. »

Le journaliste : « vous pourrez donc intervenir à Lembeek, par exemple, au niveau de l'écluse ? »

Mr. Dewil : « oui, tout à fait, on va pouvoir abaisser le niveau dans ces deux biefs du canal, non pas uniquement sur les informations venant de la Samme mais également sur celles venant du Hain. »

Le journaliste : « lors des crues du 4 octobre dernier à Clabecq, plusieurs dispositifs n'ont pas satisfait. Le bassin d'orage de l'entreprise UCB située à Braine l'Alleud en amont, par exemple, n'a fonctionné qu'à 25 % de ses capacités réelles, il va falloir recalibrer certaines jauges ? »

Mr. Dewil : « récemment a été mise en service la nouvelle station d'épuration de Braine le Château et par le fait même le collecteur parallèle au Hain, donc il y a une partie des eaux du Hain qui passe par le collecteur et il faut tenir compte de cette nouvelle infrastructure pour gérer un peu différemment le bassin d'orage de l'UCB. »

Le journaliste : « le bassin d'orage du « Paradis » à Braine l'Alleud est quasi terminé. Celui de Rebecq est programmé, de quoi atténuer à l'avenir les inondations à Tubize, en cas de nouvelles crues, les deux nouvelles balises sur le Hain pourraient permettre aux pompiers de mieux cibler encore certaines de leurs actions. »

SOS-inondation-Tubize se permet d'ajouter quelques constations et interrogations suite à ces inondations du 04/10/2012.

Balises

Nous sommes heureux d'apprendre que deux balises (Braine le Château et Lillois) seront installées pour mesurer les précipitations sur le bassin du Hain, celles-ci devant permettre aux pompiers de mieux cibler leurs actions. Ces balises devraient également permettre de bien informer les riverains par S.M.S. en cas d'alerte, pour rappel le Hain a commencé à déborder rue des Combattants aux environs de 7h30, pour déborder dans les minutes qui ont suivi au hameau du 45 à Clabecq, les riverains étant informés par alerte SMS à 9h40 llll

Nous nous permettons d'insister pour que des balises soient également installées rapidement sur le Coeurcq et le Froye, pour rappel le Coeurcq était à deux doigts de déborder le 04/10/2012, et les habitants du Stéhoux et de la rue des Ponts avaient quasiment les pieds dans l'eau et n'étaient informés de rien. (voir photo 5)

Niveau du canal Bruxelles/Charleroi

Nous sommes heureux d'apprendre que grâce à ces deux nouvelles balises, les gestionnaires du canal Bruxelles/Charleroi (Wallons et Flamands) vont pouvoir jouer sur le niveau d'eau du canal en faisant de celui-ci un immense bassin d'orage. Cette théorie n'est pas neuve, nous pouvions lire à la page 197 de l'ouvrage « Le canal de Charleroi à Bruxelles » édité en 2001 par le Ministère Wallon de l'équipement et des Transports (M.E.T.) « *les voies d'eau constituent un exutoire de crue permettant de lutter efficacement contre les inondations calamiteuses et endémiques des cours d'eau naturels* »

Pour rappel, le canal qui devait être un immense bassin d'orage, a débordé et a posé d'énormes problèmes dans la nuit du 13 au 14 novembre 2010 à Virginal, Tubize, Hal, Lot et Ruisbroek. Inutile de dire que lors de la prochaine crue, les riverains vont être particulièrement attentifs au niveau du canal, le Hain devant se jeter facilement et sans entrave dans le bief Ittre/Lembeek. Petite question, une première rencontre interrégionale sur le thème des inondations de novembre 2010 avait été organisée le 13/02/2012 à Hal, l'objectif étant de se mettre autour d'une même table, toutes les personnes concernées, pour discuter des moyens pour retenir au mieux l'eau en amont du côté Wallon, et pour l'évacuer au plus vite du côté Flamand. Une deuxième rencontre devant se dérouler en juin. Avez-vous des informations concrètes à ce sujet ? Une prochaine rencontre interrégionale est-elle prévue d'ici peu ?

La zone d'immersion temporaire (ZIT) du lieu-dit UCB/Wauthier Braine n'a pas fonctionné correctement le 04/10/2012.

Il est évident que les habitations situées en aval d'une ZIT qui ne fonctionne qu'à 25 % de ses capacités, n'ont pu bénéficier pleinement de la protection de ce bassin. (voir photos 6-7)

Nous espérons que les jauges ont été recalibrées et que cette ZIT fonctionnera à 100 % lors de la prochaine crue. Inutile de dire que lors de la prochaine crue, les riverains vont être attentifs.

Mise en service la nouvelle station d'épuration de Braine le Château (voir photo 8)

Vous avez déclaré que suite à la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Braine le Château et par le fait même du collecteur parallèle au Hain, il fallait tenir compte de cette nouvelle infrastructure pour gérer un peu différemment le bassin d'orage de l'UCB.



De plus et suite à un entretien de Mr. Pluchart, (échevin des travaux de Tubize) avec le journal La Capitale du 31/10/2012 sous le titre « Ce n'est pas notre responsabilité » nous pouvons lire : *je vais prendre l'exemple de la station d'épuration de Braine-le-Château. C'est depuis qu'elle est installée que nous avons des problèmes d'inondations avec le Hain* ».

Les différentes déclarations nous amènent à vous demander d'user de votre influence auprès des pouvoirs publics pour:

- que tous les riverains soient informés à heure et à temps en cas d'alerte de crue.
 - qu'à la prochaine alerte de crue, les éclusiers soient informés à heure et à temps pour mettre le niveau du canal au plus bas. (ce n'était pas le cas lors de la crue du Hain 04/10/2012 voir photo 9)
 - que le bassin d'orage UCB/Wauthier Braine fonctionne à 100 % de ses capacités. (voir photo 6)
 - que des balises soient également installées rapidement sur le Coeurcq et le Froye, et ceci pour permettre aux pompiers de mieux cibler leurs actions sur ces deux cours d'eau. » (voir photo 5)
 - que la deuxième rencontre interrégionale sur le thème des inondations soit programmée rapidement.
 - qu'une réunion entre les différents gestionnaires, notre association et les riverains soit organisée rapidement et ceci pour pouvoir répondre aux questions légitimes de chacun.
 - que des travaux sérieux et efficaces soient entrepris rapidement pour protéger au mieux les riverains du Hain, mais également de la Senne, du canal, du Vraimont, du Coeurcq et du Froye.
- Dernière questions et elle est d'importance, la nouvelle station d'épuration de Braine le Château a-t-elle joué un rôle néfaste dans le débordement du Hain ? Si oui que peut faire l'I.B.W. pour éviter de telle nuisance ?

En espérant une aide et des réponses de votre part, nous vous prions d'agréer Monsieur Dewil, l'expression de notre haute considération.

Co-Présidents de l'association SOS-Inondations-Tubize



Guy Jadin

Christian De Brabanter

Contact : G. Jadin - Bld.Deryck 26/4 - 1480 Tubize - Tel : 02 355 60 66

Copies de la présente adressées aux sinistrés, et aux autorités responsables